

Journal municipal  
d'information  
Juin 2015  
n° 204

# LE MANDRÉEN



TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



# Edito

Le Pavillon Bleu flotte pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive sur la presqu'île de Saint-Mandrier. Les plages de la Coudoulière, du Touring, de Saint Asile, la Vieille et le Canon bénéficient du Pavillon Bleu depuis 2002.



Le Pavillon Bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire.

Créé par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année depuis 2002 la commune qui mène de façon permanente une politique de développement touristique durable.

Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hisse sur la commune véhicule une image positive dynamique auprès des résidents comme des visiteurs. En ce sens, il favorise aussi une prise de conscience générale envers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses.

Se rendre sur une plage Pavillon Bleu c'est choisir un site disposant d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique. Des poubelles de tri sont à disposition pour valoriser les déchets et la présence de sanitaires permet de garder une eau de baignade de qualité. La sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous sont également prises en compte, tout comme l'information sur la qualité de l'eau de baignade et sur la faune et la flore locales. La commune, engagée dans le label, organise tout au long de l'année, et particulièrement pendant la saison estivale, des activités de sensibilisation à l'environnement sous différentes formes : nettoyage des plages par des volontaires de tous âges, déplacements doux, information sur la biodiversité (maintien des banquettes de posidonies, atlas ABC), opération éco-été portant sur la collecte sélective, affichages pédagogiques aux entrées des plages.

La commune de Saint-Mandrier a reçu les félicitations des auditeurs-conseils de la Fondation pour « l'excellent respect des critères Pavillon Bleu et le sérieux avec lequel les recommandations du Pavillon Bleu ont été prises en compte. »

Cette distinction est bien évidemment la reconnaissance du travail accompli par la commune et ses agents pour permettre aux Mandréens et aux touristes de profiter pleinement de ces plages en ayant la sécurité d'avoir une qualité des eaux de baignade et un environnement de qualité.

Gilles VINCENT,  
Maire,

## LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MICHEL MARIN

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

# Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4-5	Actualités Municipales
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

**Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?**  
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

# Agenda

## JUIN

**Le 4 :**

**Le 4 :**

**Le 4 :**

**Le 6 :**

**Le 6 :**

**Le 7 :**

**Le 7 :**

**Le 8 :**

**Le 13 :**

**Le 13 :**

**Le 14 :**

**Le 17 :**

**Le 18 :**

**Le 19 :**

**Le 20 :**

**Le 20 :**

**Le 21 :**

**Le 21 :**

**Le 21 :**

**Le 26 :**

**Les 27 et 28 :**

**Le 30 :**

**Nettoyage du Port.** Rendez-vous à 8 h 30 devant la Capitainerie

**Conférence Energie** (Bilans énergétiques de la commune, défi Famille Energie, à 18 h, théâtre Marc Baron - Entrée libre

**Vernissage Land Art** (Beaux Arts de la Seyne), à 18 h, domaine de l'Ermitage

**Duathlon des jeunes** à 14 h, CIN Nord. Inscriptions sur [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**Théâtre** «Une histoire de oufs !» à 20 h 30, théâtre Marc Baron, par Presqu'île en Scène - Entrée libre - Réservations : 06.88.33.68.77 - 06.19.45.22.30 - 06.47.51.22.54

**Tournoi de basket 3x3** au stade du village, de 9 h à 18 h

**Vide grenier** du village

**Cérémonie de mémoire à l'Indochine** - Rendez vous à 11 h 15, Quai Kennedy

**Fête du Nautisme**, de 9 h à 18 h, plage du Touring

**Sardinade** à 12 h, pinède Sainte Asile, organisée par Les Donneurs de sang bénévoles

**Foire artisanale et Pucés Nautiques**, de 8 h à 19 h, place des Résistants

**Défi pétanque** Mairie/Racines Mandréennes à 17 h, stade du Village

**Appel du 18 juin 1940.** Rendez à 10 h 30, place des Résistants (voir p. 3)

**Vernissage** de l'Atelier de Peinture à 18 h 30, Galerie Rancilio

**Théâtre** «Un stylo dans la tête», par le Théâtre Sud Varois (voir p. 8)

**Gala de fin d'année** de l'Ecole de Danse à 21 h, place des Résistants

**Vide grenier** du Pin Rolland

Spectacle de Fin d'année des élèves du théâtre Sud Varois, à 17 h, théâtre M. Baron

**Fête de la Musique** - 18 h, Seaside Country, place du Marégau - 21 h, Trio Enjoy, place des Résistants

**Vernissage** de l'exposition de coquillage de E. Leconte, à 18 h 30, domaine de l'Ermitage

**Fête de la Saint Pierre** (voir p. 8)

**Gala de fin d'année** de Tahiti Ori à 21 h, place des Résistants

**La Maison du Patrimoine au domaine de l'Ermitage est ouverte au public jusqu'à fin septembre, du mardi au dimanche, de 16 h à 19 h.**

# Nos joies, nos peines

## NAISSANCES

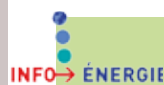
CHENON Pierre.....	28/04/2015
POITEVIN Lucas .....	01/05/2015
VINCENT Nino .....	05/05/2015

## MARIAGES

BOURDIN Delphine – LE TOUT Mikaël .....	02/05/2015
CAPOGNA Eléonor – BONTOUT Julien.....	16/05/2015
HANNIBAL Elisabeth – BRUANT Michel.....	23/05/2015
VADEBOIN Charlotte – BUCHBACH Jean-René.....	23/05/2015

## DECES

OLIVES Lucien.....	12/04/2015	82 ans
GAUTHIER Claude.....	19/04/2015	72 ans
CHASTANIER Roger.....	24/04/2015	88 ans
GUERRY Daniel.....	29/04/2015	66 ans
SANA François.....	07/05/2015	75 ans
WILLOQUET Lucien.....	12/05/2015	86 ans



## L'ÉCOGESTE DU MOIS

### Brancher le lave-linge/lave-vaisselle sur l'arrivée d'eau chaude

80% de l'électricité consommée par la machine à laver ou le lave-vaisselle sert à chauffer l'eau. Si vous chauffez votre eau avec un système non électrique (sauf fioul et propane, aussi chers ou plus que l'électricité), il est plus économique d'y raccorder votre machine à laver.

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée est en conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage puisqu'elle propose sur son territoire une aire de grand passage à La Crau, deux aires d'accueil à Six Fours (La Millonne : 28 places de caravanes sur 7 000 m<sup>2</sup>) et à La Garde (La Chaberte : 40 places de caravanes sur 5 000 m<sup>2</sup>) ainsi qu'un projet d'habitat adapté pour la sédentarisation de familles à Toulon (La Ripelle). Une société spécialisée dans ce type d'activité, SG2A l'Hacienda, s'en est vue confiée la gestion par TPM (surveillance, entretien des espaces verts et propreté, à raison de 6 jours par semaine et avec une astreinte téléphonique 24 h/24).

Aussi, si vous veniez à remarquer l'arrivée ou l'installation de caravanes de gens du voyage à Saint-Mandrier, contactez immédiatement la police municipale afin qu'elle les oriente vers ces structures adaptées à les recevoir.



**Michel MARIN**  
Adjoint au Maire

## VIE PATRIOTIQUE

Notre prochain rendez-vous

**Jeudi 18 juin 2015**

**Commémoration de l'appel du Général de GAULLE, lancé le 18 juin 1940 à la radio de Londres**

A cette occasion, le CIN de Saint-Mandrier procédera à une prise d'armes sur la place des Résistants.

Au cours de cette cérémonie, le chef d'État Major du CIN, M. le Maire de Saint-Mandrier et M. le Président National de l'AEMEF, remettront le nouveau drapeau au Bagad du CIN.

**Avant la prise d'armes :**

10 h 00 : Dépôt d'une gerbe au monument aux morts par l'Amicale des Anciens Élèves des Écoles de Mécaniciens et Énergie de la Flotte

**Prise d'armes :**

10 h 30 : Mise en place terminée

10 h 40 : Remise du nouveau drapeau au Bagad

10 h 50 : Honneurs au drapeau

11 h 00 : Cérémonie avec remise de décorations  
Défilé des troupes

12 h 00 : Apéritif offert par la municipalité pour la population et les marins du CIN, sur le parvis de l'hôtel de ville

Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour assister à cette prise d'armes, temps fort de la vie patriotique de notre village.

**Jean KUHLMANN**  
Conseiller municipal Délégué aux Associations et Cérémonies patriotiques et à la Sécurité  
Correspondant défense

## SUPPRESSION D'UNE CLASSE À LA MATERNELLE DE L'ORÉE DU BOIS

Le conseil académique du 10 avril 2015 a décidé de la suppression d'une classe à la maternelle de l'Orée du Bois. Nous avons réagi vivement en interpellant les différents acteurs et notamment Olivier Millangué, Directeur Départemental de l'Éducation Nationale. En effet, nous ne sommes pas d'accord avec sa méthode de calcul des effectifs. Ainsi, le nombre retenu exclut les toutes petites sections (1<sup>er</sup> trimestre 2013) qui étaient jusqu'alors comptabilisées. Il est anormal que les règles puissent être changées sans nous prévenir alors que l'Éducation Nationale nous incite à prendre les enfants de 2 ans. Cette école de trois

classes passera à deux classes, c'est un tiers de l'école qui disparaît ce qui met en péril les projets pédagogiques. Dès lors, les effectifs seront de trente élèves et nous ne savons pas encore si des nouvelles inscriptions dues aux mutations auront lieu. L'Éducation Nationale met une fois de plus la municipalité dans l'embarras pour l'accueil des jeunes Mandréens. Nous demanderons lors de la réunion de juin, le retrait de cette fermeture en argumentant sur le nombre d'enfants et le particularisme de notre presqu'île.

**Colette DEMIERRE**

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires

La commune est dotée d'un dispositif d'alerte automatique par téléphone en cas de sinistre (nucléaire, incendie, inondation, coulée de boue...). Afin d'obtenir une efficacité maximale, vous êtes invités à remplir une fiche de recueil de numéros d'appel, disponible à la mairie ou à la mairie annexe. Les numéros de téléphone resteront strictement confidentiels et uniquement utilisés pour les besoins d'une éventuelle alerte.

**Rémy BOUVIER**

Conseiller Municipal délégué à la Préventions des Risques.

## INFO DERNIÈRE MINUTE

Monsieur le Préfet vient de nous informer des recours de l'Association de Protection de l'Environnement contre l'installation du skate Park sur les anciens terrains de tennis de la Coudoulière. Les parents des enfants qui fréquentent ce lieu apprécieront, j'en suis sûr, cette démarche.

## TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE 2015

La location saisonnière d'un logement entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août est soumise à taxation. Toute location au cours de cette période, quelle que soit sa durée, doit être déclarée en Mairie afin de s'acquitter de la TSF due par le propriétaire.

L'imprimé déclaratif est à retirer aux Services Techniques de la Ville, à l'arrière de la Poste, rue Anatole France.

**Alain BALLESTER**

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

## LES ÉLUS VISITENT IMS 700

Le conseil municipal s'est rendu ce vendredi 24 avril, sur le site d'IMS 700 pour une visite du chantier naval. Reçus par M. Denis Pellegrino, président d'IMS Shipyard, les élus ont pu découvrir des installations modernes qui permettent d'accueillir des navires jusqu'à 670 tonnes.



## PRÉSERVATION ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

### L'action de la commune reconnue au niveau national

Le Conservatoire du Littoral, après avoir acquis le domaine de l'Ermitage, a confié à la Commune de Saint-Mandrier le soin d'en assurer la gestion.

De discussions en discussions, de réunions en réunions avec tous les acteurs intéressés par le devenir du domaine de l'Ermitage laissé de nombreuses années en friche, tous ont convenu de réhabiliter celui-ci pour retrouver son style d'antan ainsi que faire renaître les plantations de fruitiers, la viticulture, l'oliveraie et le maraîchage.

Un vaste projet grandiose et ambitieux est né, il y a près de trois ans, pour réhabiliter ce site en partage avec le propriétaire "le Conservatoire du Littoral" et, le gestionnaire " la Commune de Saint-Mandrier".

La Commune prend à sa charge l'entière réhabilitation des zones bâties et le Conservatoire prend à sa charge tout ce qui est terrain à cultiver ainsi que la forêt.

Concernant la réhabilitation des bâtiments, le projet et l'idée de la Commune ont été de retrouver le style, la patine et les décors qui ont fait le charme de ces bâtisses construites en 1860.

C'est avec le concours d'un architecte du Patrimoine, des artisans choisis et utilisés pour leurs références et compétences dans les bâtiments anciens, alliés à ceux des références bâtiments basse consommation et développement durable ainsi que des gypsiers pour la reproduction exacte des modénatures extérieures et intérieures, que nous avons travaillé pendant un an

et demi afin de faire renaître tous les bâtiments du site dans leur physionomie de 1860.

Ce pari ambitieux et audacieux, nous a permis d'obtenir deux reconnaissances nationales pour la préservation et la sauvegarde de notre Patrimoine :

La première : à l'occasion du 26<sup>ème</sup> **concours pour la Sauvegarde du Patrimoine**, la Commune a été

retenue et recevra un diplôme d'honneur délivré par la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) pour la réhabilitation de la maison de maître.

Le jury était composé de représentants des ministères, d'architectes des bâtiments de France, de sociétés qui soutiennent l'action du SPPEF ainsi que des membres de cette association.

La deuxième : à l'occasion de la 21<sup>ème</sup> **édition des Rubans du Patrimoine**, la Commune a obtenu pour le même bâtiment que ci-dessus le diplôme et le trophée « Les Rubans du Patrimoine ».

Le jury était composé des représentants de la Fédération Française du Bâtiment, de la Fondation du Patrimoine, de la Caisse d'Épargne et de l'association des Maires de France.

Cette reconnaissance, venant des hautes instances de la profession du bâtiment et autres institutions, est la conclusion d'un travail reconnu et accompli par la Commune.



**Gérard HOEHN**

Adjoint au Maire

Chargé de l'Aménagement du Territoire

## PARKING DU CANON

### Une affaire rondement menée

Dans le Mandréen de novembre 2014, nous nous engageons sur une date de fin de travaux de réfection du parking au 3 avril 2015.

Le vendredi 3 avril 2015 après midi M. le Maire et deux de ses adjoints enlevaient les barrières de chantier pour laisser l'accès à un parking entièrement rénové et paysagé, sur lequel on pouvait remarquer le marquage de chacune des places ainsi que celles des PMR.

**NOUS AVONS TENU NOTRE ENGAGEMENT DE DÉLAI.**

Pourtant le volume des travaux réalisés comparé à celui prévu au projet initial, pour des causes diverses non liées au projet, telles que :

- diagnostic et recherche pyrotechnique,
- modification de la liaison entre la plage et le parking,
- création d'un chemin piétonnier pour la traversée du parking,
- réfection de pluvial pour la jonction entre la route et le parking,
- changement et plantation de végétaux d'ornement,

a aussi été réalisé sans modification du délai initial.

Notre souci constant est le bien-être de nos administrés dans toutes nos actions. Nous respectons nos engagements ou nous expliquons clairement les raisons de nos retards éventuels.

Malgré une campagne écrite de dénigrement à la limite de la diffamation venant d'un administré tentant de nous faire passer pour des bons à rien, aujourd'hui, vous pouvez constater que les travaux ont été rondement menés et que les engagements, qu'ils soient techniques où financiers, ont été tenus.

Nous remercions tous les administrés qui nous ont soutenus et ont patienté pendant cette période. Nous savons la gêne que vous avez subi pendant ces mois de travaux.

Vous avez maintenant un site propre. Faites votre possible pour le garder en l'état en ne jetant pas de débris à terre et surtout, évitez de laisser vos animaux faire leurs besoins n'importe où sans les ramasser et les mettre dans les containers d'ordures ménagères.

**Gérard HOEHN**

Adjoint au Maire

chargé de l'Aménagement du territoire



## BILAN D'UN MANDAT AU CONSEIL GÉNÉRAL

Au vu du sectarisme des élus d'opposition P.M.T.V.E qui veulent remettre en cause le bilan de mon action au Conseil Général depuis 2008 et ses retombées sur notre village, il m'a semblé nécessaire d'énoncer les subventions obtenues et travaux réalisés :

### Sur la partie de La Seyne qui intéresse les Mandréens :

- Passage à quatre voies de l'Avenue Mattei
- Aménagement de l'Avenue Charles de Gaulle aux Sablettes
- Amélioration de la RD 18, Avenue Renoir
- Lancement de la procédure de réhabilitation du collège l'Herminier

### 1. Sur la Commune de Saint-Mandrier, travaux réalisés par le Conseil Général :

- Rond-point du Pin Rolland 150 000 €
- Rond-point du Lazaret 400 000 €

### 2. Sur la commune de Saint-Mandrier, travaux subventionnés :

#### 2008 :

- Pelouse stade Lanerière 255 000 €
- Acquisition terrains, Jean Aicard 160 000 €

#### 2009 :

- Crèche village, acquisition terrain 213 000 €
- Quai Jean Jaurès 140 000 €

#### 2010 :

- Construction crèche village 150 000 €
- Isolation maternelle village 40 000 €
- Extension cimetière 34 000 €
- Bloc sanitaire, Quai Jean Jaurès 34 000 €

#### 2011 :

- Acquisition financière terrain restaurant scolaire 171 250 €
- Réfection trottoir, Quai Jean Jaurès 21 500 €
- Acquisition module skate 5 000 €
- Aide aux communes pour le débroussaillage 3 600 €

#### 2012 :

- Numérisation salle cinéma 70 696 €
- Réhabilitation logements sociaux, La Renardière 10 200 €
- Acquisition maison Bot 148 000 €

#### 2013 :

- Réhabilitation Ermitage, tranche 1 106 000 €
- Réhabilitation logement social 25 100 €
- Vestiaire stade Lanerière 140 000 €

#### 2014 :

- Extension cimetière 70 500 €
- Réhabilitation Ermitage, tranche 2 140 000 €
- Aide aux communes, débroussaillage, gestion Ermitage 1 400 €

#### 2015 :

- Restaurant scolaire 1 200 000 €

Il est indéniable que l'aide du Conseil Général est importante pour une commune. Je serai donc très vigilant sur les subventions qui seront accordées pour les réalisations communales, mais nous savons pouvoir compter sur la volonté du Président GIRAUD de continuer à aider les communes.

Gilles VINCENT,  
Maire

## LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

### Nom de l'organisme bénéficiaire et montant de la subvention accordée :

ACCUEIL DE LOISIRS LEI MOUSSI	42 500 €
ADPE LES TI' MANDRÉENS	500 €
AMICALE DES NAGEURS DE COMBAT	100 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	800 €
AMIS DE LA MAQUETTE MANDRÉENNE	300 €
AMIS DE LA NATURE	400 €
AMMAC	100 €
ANSM ASSOCIATION NAUTIQUE	1 000 €
ASS COMBATTANTS VICTIMES GUERRES	400 €
ASS COMITÉ OEUVRES SOCIALES	5 000 €
ASS PROTECTION ENVIRONNEMENT	100 €
ASS SPORTIVE LOUIS CLÉMENT	650 €
ASSM FOOTBALL VÉTÉRANS	400 €
ASSOC DES BRAVADEURS	800 €
ASSOC PIN ROLLAND	800 €
ATELIER PROVENÇAL	700 €
BASKET USSM SECTION	4 000 €
BOULOMANES CREUX ST GEORGES	3 500 €
BRUISSEMENTS VILLAGE CAP SOLEIL	400 €
COMITE DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DU VAR	2 439 €
CENTRE NAUTIQUE	850 €
CHORALE ALLÉLUIA	300 €
CLUB MODÉLISME MANDRÉEN	600 €
COMITÉ DPT CONCOURS DE LA RÉSISTANCE	150 €
ÉCOLE DANSE PRESQU'UNE ÉTOILE	1 000 €
ÉCOLE DE DANSE	2 000 €
FESTIVAL HEIVA	2 000 €
FOOTBALL USSM SECTION	22 000 €
FOYER COOPÉRATIF SOCIO ÉDUCATIF	300 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FÉMININE	1 300 €
JUDO AÏKIDO CLUB	4 500 €
THÉÂTRE SUD VAROIS	500 €
LES LUCIOLES ASSOCIATION	43 000 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	300 €
MÉDAILLÉS MILITAIRES	170 €
OFFICE DE TOURISME	27 000 €
PRESQU'ÎLE EN SCÈNE	500 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	150 €
RACINES MANDRÉENNES	700 €
RAMEURS DU CREUX ST GEORGES	400 €
SEASIDE COUNTRY	200 €
SOUVENIR FRANÇAIS COMITÉ	200 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE LA RENARDE	470 €
SOCIÉTÉ DES FRANCS JOUEURS	4 000 €
TAHITI ORI	500 €
TENNIS CLUB	500 €
USSM RUGBY	13 000 €
VÉLO POUR TOUS	100 €
VIVONS ENSEMBLE	24 000 €
DÉLÉGATION DEPT ÉDUCATION NATIONALE	200 €
CENTRE PLONGÉE SAINT MANDRIER	7 200 €
AVENTURE ET VOUS	200 €
ASP MARÉGAU	200 €
L'ARCHE DU MONT SALVA	1 900 €

**Visite du site IMS700 avec le conseil municipal :** Vue sur l'ancien tarmac de la BAN maintenant bien rempli de yachts allant jusqu'à 700 tonnes.



**8 mai :** Vernissage de l'exposition de l'ANFEM à la galerie Rancillo et cérémonie au monument aux morts



Les élus « Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier » : **Catherine MATTIA-QUILGARS, Bruno COIFFIER, Véronique BOONEFAES, Raoul PAPIPIO.**  
Pour nous contacter : [elus@mvte.org](mailto:elus@mvte.org)

**Quelques précisions sur les précisions de M. le Maire :** Les élus P MVTE MINORITAIRES ne pensent pas avoir eu une grande influence sur le redécoupage des cantons. Pourquoi revenir sans cesse sur le passé et citer Monsieur Esposito démissionnaire depuis 6 mois ?

### Quelques précisions :

*Certes les élus d'opposition n'ont que peu d'influence sur le découpage des cantons, mais ils auraient pu défendre l'intérêt de la commune en votant la motion contre le rattachement de notre village à Six Fours ! Mais ils ne l'ont pas fait. Pourquoi ?*

Le Maire

DAB du Pin-Rolland : Droit au but. Stationnement en double file sur le parking faute de place voir devant le DAB, gêne pour les résidents voulant rentrer ou sortir du parking et danger sur la route. Prévoir un emplacement ou appliquer la répression ?

**Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine**

**Droit de réponse :** Utilisateur du DAB, je n'ai jamais eu de problème de stationnement, encore faut-il quelques fois faire 10 mètres à pied ! Le Maire.



## DU HANDBALL AU FÉMININ AU COLLÈGE

Mercredi 22 avril 2015, les Benjamines de l'Association Sportive Handball du Collège Louis Clément sont allées disputer pour la première fois la finale départementale orchestrée par l'Union Nationale du Sport Scolaire. La compétition s'est déroulée à Puget-sur-Argens réunissant les 4 meilleures équipes du département du Var.

Nos jeunes Mandréennes ont fait preuve d'une détermination et d'un engagement remarquables face à des équipes très expérimentées dont la plupart des joueuses, contrairement à elles, pratiquaient le Handball en club depuis de nombreuses années.

Avec une victoire et une défaite, les Benjamines du Collège Louis Clément se sont hissées sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium.

Elles se sont vu remettre des médailles ainsi qu'un trophée pour l'équipe reconnue comme étant la plus méritante du tournoi. Félicitations à elles !

**Laurent BOURGUELLE**  
Professeur d'EPS



## SÉJOUR PORT CROS À PÂQUES.

Une petite poignée de Mandréennes a pu profiter d'un séjour de 5 jours sur Port Cros.

Les séjours sont organisés en partenariat avec la FOL du Var et le Conseil Départemental et mis en place par le Service Jeunesse de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Ces séjours pour les 10 – 14 ans, sont renouvelés cet été : du 10 au 14 juillet à Port Cros et du 14 au 17 août, aux Salles sur Verdon.

Les places sont limitées et les pré-inscriptions ouvertes jusqu'au 15 juin au Foyer des Jeunes, au tarif de 25 € pour les jeunes inscrits au Service Jeunesse de la commune.

**Catherine DEFAUX**

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse



## L'ASSM FOOTBALL VÉTÉRANS

a organisé son tournoi annuel du 1<sup>er</sup> mai et a rendu hommage à son Président d'Honneur Daniel GUERRY.

## LE CARNAVAL À LA CRÈCHE

Encore un carnaval fêté comme il se doit à la crèche Les Lucioles ! Comment résister à Spiderman, La reine des neiges, fée clochette et autres déguisements et aux larges sourires des enfants si fiers de nous présenter leurs beaux costumes ? Mercredi 15 avril nous avons eu le plaisir de recevoir quelques enfants du centre aéré "Leï Moussi" et de partager un goûter tous ensemble. Chansons, chamboule tout, jeux de quilles et pêche aux canards ont égaillé ce bel après-midi. La magie du carnaval a une fois de plus opéré aux Lucioles ! "

**Audrey**

Auxiliaire petite enfance



## DÉCOUVERTE PÉDESTRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA POINTE DE MARÉGAU

Sur une boucle de 2,6 km, l'association ASP Marégau, propose de juin à août, une randonnée pédestre autour de la pointe de Marégau. En 3 h de marche ponctuée de commentaires, elle offrira à des marcheurs ordinaires, la découverte du patrimoine géologique et botanique de cette partie côtière de la presqu'île. Cette boucle s'effectuera à partir de la plage de Sainte Asile avec un dénivelé de 60 m. et pour moitié, le long du sentier du littoral et dans la pinède du Gros Baou. Elle est proposée de 9 h 30 à 12 h 30, **les 9 juin, 7 juillet et 11 août 2015.**

Limitée à des groupes de 25 personnes, cette randonnée nécessitera une inscription préalable auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Mandrier, Place des Résistants ou par téléphone au 04.94.63.61.69 de 9 h à 12 h du lundi au samedi, de 14 h à 18 h du lundi au vendredi, de 15 h à 18 h le samedi après-midi et de 10 h à 12 h le dimanche matin.

**Pierre LAVILLE**

## L'ÉQUIPE DAMES DU TCSM

Malgré le départ de notre joueuse n°1, Eva Flouttard, partie jouer en nationale avec Ollioules, notre équipe Dames a parfaitement tenu son rang dans le championnat régional.

Dans une poule très relevée, nos joueuses ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour finir 3<sup>ème</sup> et assurer leur maintien en régionale. L'équipe est composée de Véronique Flouttard, capitaine et entraîneur, Lucette Lagrange, Dolorès Labous, Isabelle Garnier et Marie-Pierre Ferrari.

Le club dispose également d'excellentes réserves en féminines, capables d'apporter

leur contribution à l'équipe, dans un climat d'émulation et de parfait esprit sportif.

Avec la belle saison, c'est le moment pour venir découvrir le tennis. Outre son intérêt de loisir, il peut contribuer à votre bonne santé et facilite les liens sociaux.

Des séances d'initiation vous seront proposées gratuitement et des tarifs dégressifs peuvent être appliqués pour le reste de la saison sportive.

Alors venez nous voir au club, Anne vous y réservera un accueil chaleureux.

Signalons enfin que notre tournoi annuel Open aura lieu du 21 juillet au 5 août.

**Roland GOURET**

## BRIDGE

Nous tenons à féliciter Richard Pallier, un Mandréen bien connu de tous, qui est arrivé 1<sup>er</sup> du championnat senior par paire de la ligue PACA-CORSE avec Lucien Latouche du club de Six-Fours, le jeudi 21 mars 2015. Ils défendront nos couleurs à Paris pour la finale Nationale.

**Claude CAVAILLE**

Club de Bridge



## UN BATEAU ÉCOLE À SAINT-MANDRIER, QUAI SÉVERINE

C'est la 15<sup>ème</sup> saison du Club Saint-Mandrier Plongée et toute l'équipe est au rendez-vous pour proposer baptêmes de plongée, initiations et formations de plongeurs et de moniteurs et continuer à faire découvrir ou redécouvrir un des plus beaux spots de la méditerranée.

La grande nouveauté pour cette nouvelle saison : Saint-Mandrier Plongée vient d'obtenir l'agrément Bateau-Ecole et les formations au permis bateau option côtière, accessibles dès 16 ans, ont immédiatement commencé sans attendre.

L'apprentissage, le perfectionnement et la validation de la pratique se fait à bord d'un bateau école, rapide et moderne, un semi-rigide BWA America de 7,50 m équipé d'un moteur hors-bord de 250 CV.

La formation théorique se fait en salle de cours équipée de supports pédagogiques audio-visuels modernes permettant de « s'entraîner » pour l'examen. Le centre de Plongée est distingué par la marque Qualité Tourisme depuis octobre 2013, gage de sérieux, de transparence et de qualité de ses services.

### Pour se renseigner :

SARL Saint-Mandrier Plongée - Quai Séverine  
Immeuble Navipark - 04 94 63 66 07 - 06 22 20 38 87  
[www.saint-mandrier-plongee.com](http://www.saint-mandrier-plongee.com)  
[info@saint-mandrier-plongee.com](mailto:info@saint-mandrier-plongee.com)



## ACCUEIL DE LOISIRS LEÏ MOUSSI

Les dates des inscriptions pour les vacances d'été seront **les mercredis 3, 10 et 26 juin 2015, de 17 h à 18 h** au centre de loisirs, à l'école maternelle Louis Clément du village.

Il n'y aura pas d'inscription le mercredi 17 juin.

**Roger WATRELOT**

06 76 13 49 56



De gauche à droite : Isabelle, Lucette, Dolorès, Marie-Pierre et Véro.

## PREMIÈRE DE LA PIÈCE " UN STYLO DANS LA TÊTE"

**Samedi 20 Juin au théâtre Marc Baron à 20 h 30**

Tarif 10€ - Réservation : 06 72 15 39 19

Un auteur peut-il écrire sur ses amis ? Oui. Mais peut-il les garder ?

Victor Aubrac est un auteur de théâtre à succès. Ce soir il réunit ses meilleurs amis pour leur annoncer une grande nouvelle, il s'est inspiré d'eux pour écrire une comédie.

Il avait ses personnages sous la main : un homo, deux sœurs névrosées, l'ex de sa femme, alors pourquoi chercher plus loin.

La réaction de ses amis est unanime, c'est la consternation.

De quel droit s'est-il emparé de leur vie ? Ce qui devrait être une soirée de fête vire au règlement de compte.

C'est une chose d'aimer les comédies au théâtre, c'en est une autre quand vous en êtes le héros...

Un vrai boulevard, drôle du début à la fin...

**Dimanche 21 Juin à 17 h :**

Spectacle de fin d'année des élèves de l'école de théâtre Sud Varois

Entrée Gratuite



## DON DU SANG

A l'occasion de la journée Mondiale du Don du Sang, l'Amicale des donneurs de sang organisera sa sardinade le samedi 13 juin 2015 de 12 h à 16 h. Une participation de 18 € vous sera demandée. Cette participation est payable à l'inscription qui se fera auprès de :

Mme Jeannine REINAUD - tel : 04 94 30 78 63  
Mme Lucienne RIGAUD - tel : 04 94 63 98 75  
Siège social de l'Amicale : Mairie de Saint Mandrier, place des Résistants - 83430 Saint Mandrier sur Mer.

Une grosse promotion au don du sang sera mise en place à la pinède du Pin Rolland.

Lundi 29 juin 2015 de 8 h à 12 h 30 : Collecte de sang à la salle Marc Baron à Saint Mandrier. Venez nombreux, L'EFS a besoin de 900 poches de sang par jour pour la région PACA.

**Lucienne RIGAUD**  
Présidente

**FÊTE DE LA MUSIQUE 2015**

PLACE DES RÉSISTANTS  
TRIO ENJOY  
AVEC MATHIEU CANABY  
DE RISING STAR  
PROPOSÉ PAR FESTI PLUS  
à 21h

PLACE MAREGAU  
SEASIDE COUNTRY  
DANSE COUNTRY  
DEMONSTRATIONS  
à 18h

GRATUIT - GRATUIT - GRATUIT - GRATUIT - GRATUIT

**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Hôtel de Ville - Place des Résistants - Tél : 04.94.11.31.29

**EXPOSITION**  
L'ATELIER DE PEINTURE  
Animé par Renaud Jobin

Du 19 au 30 juin 2015  
Galerie Rancilio

Tous les jours  
10h - 12h / 16h - 18h

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430  
**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Tél : 04.94.11.31.29 - www.ville-saintmandrier.fr

Galerie RANCILIO  
**DANI**

**EXPOSITION**

DU 3 AU 26  
JUILLET 2015

Tous les jours  
10h - 12h / 16h - 18h

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430  
**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Tél : 04.94.11.31.29 - www.ville-saintmandrier.fr

**DOMAINE de l'ERMITAGE**  
Chemin de la Coudoulière

**EXPOSITION**

23 JUN  
→ 31 AOÛT  
2015

Du mardi au dimanche  
de 15 h à 19 h

**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Hôtel de Ville - Place des Résistants - Tél : 04.94.11.31.29

**FÊTE DE LA SAINT-PIERRE**

27 & 28  
juin  
2015

**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Hôtel de Ville - Place des Résistants  
Tél : 04.94.11.31.29 - www.ville-saintmandrier.fr

### SAMEDI 27 JUIN 2015

- 9 h - 12 h :** Distribution des fleurs et pavillons pour les bateaux, place des Résistants
- 19 h :** Mouclade par l'Association Pointus et Patrimoine, place des Résistants
- 20 h :** Distribution des lampions, parking de la Vieille
- 20 h 30 :** Mise en place du défilé au parking de la Vieille  
Retraite aux flambeaux
- 21 h :** Départ du défilé
- 22 h :** Arrivée du défilé - Quai d'Honneur Danses folkloriques
- 22 h 30 :** Arrivée de Saint-Pierre  
Retour de Saint-Pierre à l'église  
Embrasement de la barque et farandole

### DIMANCHE 28 JUIN 2015

- 9 h :** Mise en place de la Procession - Parking du Canon  
Départ du défilé vers le Monument aux Morts  
Dépôt de la Gerbe
- 9 h - 20 h :** Joutes : Tournoi de la Saint-Pierre, pointe des Blagueurs
- 10 h :** Départ d'une navette gratuite depuis la Mairie annexe (inscription Office de Tourisme)
- 10 h 30 :** Messe avec la Chorale Alléluia, quai d'Honneur
- 11 h 30 :** Sortie en mer et jet de fleurs  
Dégustation et vente des spécialités des pêcheurs  
Sardinade
- 12 h 45 :** Retour de Saint-Pierre et de Saint-Michel à l'église
- 13 h 30 :** Apéritif